

17^{ème} SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

(Malabo, 30 juin – 1^{er} juillet 2011)

« Une jeunesse bien formée est le garant de la stabilité »

**L'intégralité de l'intervention du Président de la République,
S.E.M. Paul BIYA au cours de la séance plénière à Malabo.**

**Excellences, (Mesdames et) Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement de
l'Union africaine,**

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi de m'adresser d'abord à notre hôte, mon frère et ami, Son Excellence Monsieur Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, président de la République de Guinée équatoriale, pour le remercier de la chaleur de son accueil et de celui de ses compatriotes, ainsi que des multiples attentions dont ma délégation et moi-même avons été l'objet.

L'honneur qui est fait à la Guinée équatoriale de recevoir cette 17^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat de notre union rejaillit sur les autres membres de notre sous-région et en particulier le Cameroun, dont l'étroitesse des liens avec nos frères équato-guinéens est bien connue. C'est pourquoi nous nous félicitons de la tenue de ce sommet ici à Malabo et formons des vœux pour son succès.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Au moment où notre collègue de Guinée équatoriale prenait ses fonctions à la tête de notre organisation au début de cette année, le nord de notre continent était ébranlé par des soulèvements populaires, qualifiés par les médias de « printemps arabe ». Il convient de rappeler que ces convulsions avaient été précédées, dans plusieurs de nos régions, de mouvements contestataires aux causes diverses mais communément appelées « émeutes de la faim ».

Il apparaît clairement que le dénominateur commun de ces « révoltes » était l'insatisfaction des populations devant, selon les cas, la pauvreté, le chômage, la corruption, l'oppression, les inégalités, etc. On doit remarquer que la composante majoritaire de ces mouvements était formée de la partie la plus jeune des populations concernées.

Lorsque l'on sait que la jeunesse – les moins de 35 ans – représente 62% de la population en Afrique, on ne peut que mesurer l'importance et l'urgence des problèmes ainsi posés.

Quels sont ces problèmes ?

- En premier lieu, le chômage des jeunes qui atteint dans la plupart de nos pays des taux très élevés. Il touche aussi bien les diplômés que ceux qui sont sortis du système scolaire sans formation. Il est responsable de la pauvreté d'une grande partie de la jeunesse et, plus grave encore, amène celle-ci à s'interroger sur son avenir.
- Mais aussi l'inadaptation de nos systèmes éducatifs qui ne préparent pas notre jeunesse, comme ils le devraient, à la vie professionnelle.
- Egalement, le sentiment que nos jeunes ont de rester en marge de la société, faute de pouvoir faire suffisamment valoir leurs droits civiques, politiques et sociaux.
- De même, l'impression qu'ils ont que l'environnement économique de nos pays leur est défavorable, ce qui peut les conduire à l'exode rural ou à l'émigration clandestine.
- Enfin, la situation sanitaire de la jeunesse africaine particulièrement menacée par l'extension de l'infection par le VIH/Sida.

Il est aisé de comprendre que cette accumulation de griefs et d'infortunes puisse être génératrice d'un sentiment d'injustice et mener au découragement, voire à la révolte.

C'est le grand mérite de notre organisation continentale de l'avoir compris et d'avoir choisi pour thème des assises de Malabo – je cite – « d'accélérer l'autonomisation des jeunes pour un développement durable ». Pour atteindre cet objectif, il est évident qu'il nous faudra aller bien au-delà des initiatives prises jusqu'à maintenant aussi bien par l'UA que par nos gouvernements.

Notre organisation s'est déjà distinguée en adoptant diverses dispositions institutionnelles et juridiques ainsi que des mesures d'ordre pratique qui vont dans le sens d'une pleine utilisation du potentiel de la jeunesse dans le processus de développement de nos pays. Il serait fastidieux de les énumérer ici tant elles sont nombreuses et variées. Quant à nos Etats, qui sont tous confrontés au même problème de l'insertion de leur jeunesse dans la société, il va sans dire qu'ils y consacrent tous les moyens disponibles.

M. Jean Ping, président de notre Commission, a en quelque sorte fixé le cap lorsqu'il a évoqué à Bata en mai dernier – je cite – « la volonté des dirigeants du continent de poursuivre les efforts déployés par l'Afrique pour la création et la promotion de conditions adéquates en vue d'une meilleure prise en charge des besoins de la jeunesse africaine » et lorsqu'il souligne – je cite à nouveau – « l'importance que notre organisation accorde à cette frange de la population africaine dont elle reconnaît le rôle primordial et la contribution dans le processus de développement ».

Pour accélérer l'autonomisation des jeunes en vue d'un développement durable, dans quels sens devrions-nous faire porter nos efforts en priorité ?

- ❖ en facilitant l'exercice de leurs droits civiques, sociaux et culturels,
- ❖ en poursuivant avec méthode une politique d'accès à l'emploi reposant sur un système éducatif orienté vers la professionnalisation,

- ❖ en créant un environnement favorable à l'insertion des jeunes dans la vie économique,
- ❖ en stimulant la croissance par la réalisation de grands projets agricoles, miniers, industriels, énergétiques, d'infrastructures, tous créateurs d'emplois.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le Cameroun a fait sien ce vaste programme et s'est engagé avec détermination dans sa mise en œuvre. Sans entrer dans le détail, je mentionnerai :

- l'allocation du cinquième du budget de l'Etat au secteur éducatif et la professionnalisation progressive de celui-ci,
- la création du Conseil national de la Jeunesse, plate-forme de dialogue qui permet la prise en compte des aspirations des jeunes dans les stratégies de développement,
- le Plan d'action national pour l'emploi des jeunes et le Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine, l'un et l'autre assurant une certaine formation à des jeunes en quête d'un premier emploi,
- le Service civique national de participation au développement grâce auquel une partie de notre jeunesse peut s'impliquer dans la mise en œuvre de projets locaux concernant la protection de l'environnement, comme par exemple l'opération Sahel vert.

Ces initiatives de caractère général ont été complétées par des actions concrètes telles que le recrutement par l'Etat de plusieurs milliers de jeunes dans les services de sécurité et de santé et, plus récemment, le lancement d'un projet d'intégration de 25.000 jeunes diplômés dans la Fonction publique.

Je crois pouvoir affirmer à nouveau que le Cameroun se rallie aux objectifs de l'Union africaine en matière de participation des jeunes au développement et qu'il s'efforce pour ce qui le concerne de prendre toutes dispositions utiles pour les atteindre. Nous considérons en effet que la jeunesse, « avenir de la Nation », doit être mise en situation de prendre le relais des générations précédentes le moment venu. Une jeunesse bien formée, consciente de ses responsabilités, est en effet le garant de la stabilité d'une communauté nationale tournée vers le progrès économique et social.

Bien sûr, il nous reste encore bien du chemin à faire pour donner à nos jeunes les meilleures chances de relever les défis du futur. Nous en sommes conscients. C'est pourquoi nous consacrerons toute l'énergie nécessaire pour préparer notre jeunesse, avec l'appui de nos partenaires bilatéraux et de la communauté internationale, à surmonter les obstacles qui pourraient se dresser sur sa route.

Je vous remercie de votre attention.